Procès-verbal
Conseil d'établissement de l'école

École Lévis-Sauvé

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - CSSMB

Lieu : ☑ 655 Willibrord, Verdun ☐ Rencontre virtuelle

Heure : 17h00

Séance : ☑ Ordinaire ☐ Extraordinaire

Date : 27 janvier 2026

1. Prise de présences, vérification du quorum et ouverture de séance

Nom du membre	Présent	Absent
Parents		
Laura Asdrubal	[X]	☐
Sophie L'Avenir	☑	☐
Philippe Verena	☐	☑
Margaux Weyand	☑	☐
	☐	☐
	☐	☐
Membres du personnel (enseignant, de soutien, professionnel non enseignant et de service de garde)		
Mylène Urvoy	☑	☐
Nancy Léveillé Lalonde	☐	☑
Nicolas Croze-Orton	☑	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
Membres de la communauté		
Ilham Abaraghe	☑	☐
	☐	☐

Direction de l'école : Anne-Marie Roy

Direction adjointe : Nicolas Germain

Vérification du quorum et ouverture de la séance :

CONSIDÉRANT QUE	Le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.
EN CONSÉQUENCE	La séance est ouverte à 17H00 après avoir constaté que toutes et tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et que le quorum est respecté.

Numéro de résolution :
CÉ- LS-2026-01-27-01

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE	Un ordre du jour a été élaboré et communiqué aux membres du conseil d'établissement.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé **Laura Asdrubal** par et appuyé par **Nicolas Croze-Orton**.
Numéro de résolution : CÉ-LS-2026-01-27-02	IL EST RÉSOLU QUE ☐ L'ordre du jour proposé est adopté sans modifications.

3. Période des questions du public, s'il y a lieu

Fréquence d'utilisation des écrans : selon une intervenante du public, l'usage des écrans dépasse la normale et revient fréquemment. Elle questionne la manière dont les écrans sont utilisés et à quelle fréquence. Plusieurs exemples sont présentés. Toujours selon cette intervenante du public, les enfants sont régulièrement confrontés à une multiplication des écrans.

Elle soulève aussi des questions concernant la gestion de classe lorsqu'un élève TSA ou un groupe particulier est intégré, en donnant un exemple concret.

.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2025 et le traitement de ses suivis

CONSIDÉRANT QUE	La séance précédente s'est tenue le 28 novembre 2025 et que le procès-verbal de celle-ci a été envoyé aux membres le 19 janvier 2026.
CONSIDÉRANT QUE	Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de cette séance et consentent à la dispense de lecture du procès-verbal.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé **Laura Asdrubal** par et appuyé par **Mylène Urvoy**.
Numéro de résolution : CÉ-LS-2026-01-27-03	IL EST RÉSOLU QUE ☐ Le procès-verbal est approuvé sans modifications et la lecture en est dispensée.

5. Mot de la présidente

Pas de mot

6. Mot de la communauté

La coordonnatrice de Toujours ensemble informe les membres du conseil que plusieurs sorties sont prévues au cours des prochaines semaines. Elle mentionne également que les préparatifs pour le camp Minogami sont en cours. Les auditions de sélection pour le gala auront lieu le 29 mai. Enfin, l'organisme se trouve présentement en période de recrutement pour un nouvel intervenant.

7. Mot de la directrice

7.1 Grille-matières 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE	La grille-matières présentée a été déterminée en consultation par l'équipe-école et qu'il n'y a aucun changement apporté à la grille-matières 2025-2026.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Nicolas Croze-Orton et appuyé par Margaux Weyand
Numéro de résolution : CÉ-LS-2025-01-27-04	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité d'adopter la grille-matière tel que présenté.

7.2 Calendrier scolaire

CONSIDÉRANT QUE	
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Sophie L'Avenir et appuyé par Margaux Weyand.
Numéro de résolution CÉ-LS-2026-01-27-05	

7.3 Rencontre parent mois de septembre (consultation)

Un retour a été effectué concernant l'Assemblée annuelle des parents tenue en septembre. Les membres ont discuté des différentes façons d'augmenter la participation des parents à cet événement. Il a été proposé d'adopter une organisation qui alternerait les rencontres de classes avec l'Assemblée annuelle des parents.
Selon cette proposition, les rencontres entre les enseignants et les parents de certaines classes se tiendraient immédiatement après la fin des classes, avant la tenue de l'Assemblée annuelle. Les rencontres des autres classes seraient quant à elles prévues à la suite de l'Assemblée annuelle. Cette approche permettrait aux parents d'assister à la fois à la rencontre de leur enfant et à l'Assemblée annuelle tout en optimisant le déroulement de la soirée.

7.4 Principe d'encadrements des coûts (consultation)

Principes en lien avec les coûts
Il est proposé Laura Asdrubal par et appuyé par Margaux Weyand

7.5 Fournitures scolaire activités de financement (consultation)

Proposition d'activité de financement
L'activité consisterait à faire un achat en grande quantité de matériel scolaire auprès d'un fournisseur accrédité et reconnu par le centre de services scolaire afin de bénéficier de prix de volume. Le matériel serait ensuite réparti dans des sacs complets et prêts pour la rentrée, qui seraient offerts aux parents intéressés, sur une base volontaire. Une marge de profit serait appliquée à chaque sac pour créer un fonds de financement pour l'école. La mise en place de cette activité nécessiterait la participation de parents bénévoles en juin pour l'assemblage des sacs. À la suite d'une consultation, les membres du Conseil d'établissement se sont montrés favorables à la mise en place d'une telle activité de financement.

7.6 Activités de financement

CONSIDÉRANT QUE	Vente de chocolat ; vente Consigne action ;
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Margaux Weyand et appuyé par Sophie L'Avenir.
Numéro de résolution : CÉ-LS-2026-01-27-06	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité

7.7 Photo scolaire

CONSIDÉRANT QUE	Présentation de deux entreprises de photos
EN CONSÉQUENCE	
Numéro de résolution : CÉ-LS-2026-01-27-07	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité d'approuver la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3e cycle du primaire pour l'année scolaire 2025-2026

7.8 Questions diverses

7.8.1 Écran

CONSIDÉRANT QUE	Un rappel a été fait au personnel et une rencontre aura lieu avec les membres du SDG. Une réflexion sera amorcée.
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par et appuyé par .
Numéro de résolution : CÉ-LS-2025-01-27-08	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité d'approuver une exception à la politique alimentaire du CSSMB pour la journée du 19 décembre.

8. Parole au personnel enseignant

1- Le spectacle de talents approche ; les inscriptions seront lancées bientôt.

2- Une demande est faite aux membres (parents) du CÉ afin d'identifier le meilleur moyen de communication : Classe Dojo, Mozaïk ou courriel.

3- Les spécialistes invitent les parents à les contacter pour toute question en lien avec leur enseignement, leurs interventions ou leurs choix pédagogiques.

9. Parole au professionnel

Ergothérapie :

- poursuite des mandats d'évaluation, suivis et soutien-conseil auprès des intervenants scolaires
- commence des sous-groupes de découpage au préscolaire et en première année

Psychoéducation :

- poursuite des mandats d'évaluation, suivis et soutien-conseil auprès des intervenants scolaires
- bonifier avec des outils visuels le local d'apaisement (Espace)
- participation démarche Santé Bien-Être

Psychologie :

- poursuite des mandats d'évaluation, suivis et soutien-conseil auprès des intervenants scolaires

Orthophonie :

- poursuite des mandats d'évaluation, suivis et soutien-conseil auprès des intervenants scolaires
- 2ème rencontre de dépistage des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture au présco et au 1er cycle
- animation dans le cadre du volet parent en maternelle 4 ans en collaboration avec l'orthophoniste du CLSC de Verdun

10. Parole au service de garde

Absent

11. Parole à l'OPP

Film : 20 février

12. Questions diverses

13. Levée de la séance

CONSIDÉRANT QUE	L'ordre du jour est épuisé
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Mylène Urvoy et appuyé par Nicolas Croze-Orton .
Numéro de résolution : LS-2026-01-27-09	IL EST RÉSOLU ☐ à l'unanimité ☐ à la majorité DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à [heure]

8. Signature de la présidence et de la direction d'établissement

Présidence

Direction d'établissement

